



COMMUNE DE DYO

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Christian PACAUD, Mathilde SAVIGNAT, Marie-Hélène COLIN, Ophélie NAUDIN (secrétaire de séance) Nastassia COPPIN (secrétaire de Mairie)

Excusés : Joëlle JOCAILLE (Pouvoir à Bernard PLASSON), Claire LAURAS (pouvoir à Marie Hélène COLIN)

ORDRE DU JOUR

Début à 19H

1- Approbation du Procès-Verbal du 27/01/2025

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Présentation des travaux de la cure

La Mairie a reçu trois candidatures pour les logements rénovés de la cure :

- 1 pour celui de 40m² (1^{er} étage) : une femme célibataire
- 2 pour celui de 84m² (rdc) : un couple + une femme célibataire ayant encore des enfants à charge.

Une invitation à venir visiter le logement va être envoyée aux 2 concernés, avant une attribution définitive.

3- Ouverture souscription fondation du patrimoine

Une délibération est prise afin que l'association puisse ouvrir une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. L'argent récolté servira à financer une partie du coût de la restauration des statues de la Vierge à l'Enfant et de St Prix.

4- Urbanisme

A partir de la mise en place du PLUI, chaque demande de permis de construire sera envoyée au PETR (Pays Charolais Brionnais, à Paray) et coûtera 205,21€ EQPC à la commune.

Afin de contrebalancer ce coût supplémentaire pour la commune, le Conseil décide à l'unanimité de mettre en place une taxe d'aménagement à 2,5% (basée sur 450€/m²) pour toute demande de permis de construire. Cette taxe sera en vigueur partir du 1^{er} janvier 2026.

5- Budget

Le budget présente un excédent de 38 666,67€ et un investissement de 26 990,17€.

Ce qui nous amène à une réserve de fonctionnement de 97405,28€ et un excédent d'investissement reporté de 54207,98€.

6- Convention territoriale globale

Le Conseil valide à l'unanimité cette convention territoriale globale qui propose plusieurs initiatives sur le territoire (pour la jeunesse et autres), et qui n'engage aucun coût pour la Commune.

7- Saison Culturelle

Une nouvelle date s'ajoute à la saison culturelle : la conférence « Parents Enfants Parents » le 27 mars à 20 heures à la salle des fêtes de Dyo, animée par Dolorès Soleymieux.

Monsieur le Maire propose d'organiser un feu d'artifice à la fin du concert « Live Fever » en juin prochain. Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour un budget total de 1500€.

8- Infos et questions diverses

Monsieur le Maire précise que le Rallye du Brionnais passera par la commune en liaison comme les dernières années.

Bernard PLASSON ajoute que les fossés ont été faits et que le cantonnier a bouché le trou à En Gare.

Mairie

21 rue de l'église

71800 Dyo

Tel : 03.85.70.60.29

Mail : mairiededyo@orange.fr

